

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 454

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.A. 1000 Lausanne 1
Hebdomadaire romand
No 454 18 mai 1978
Quinzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs,

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley

454

Domaine public

Un miroir

Quinze ans déjà. Le Mouvement populaire des familles (MPF) publiait le résultat d'une consultation populaire auprès de 1000 familles salariées de Suisse romande.

En 1968, affinant ses méthodes, le MPF procède à un sondage d'opinion qui touche à nouveau 1000 ménages de salariés en Suisse romande toujours. Les résultats en sont consignés dans six fascicules illustrés, d'une lecture facile, sous le titre « Aïsance et privations ». Si depuis la guerre l'amélioration des conditions de vie des salariés paraît indéniable, l'enquête révèle néanmoins l'existence de catégories qui restent à l'ombre de la prospérité : les ouvriers, les familles nombreuses, les femmes.

1978. Le MPF remet ça ; les militants du mouvement ont pris en charge les enquêtes, limitées à la Suisse romande faute de moyens.

Par cette volonté de transparence, deux objectifs sont visés : le MPF veut ainsi mieux cadrer son action en faveur de la promotion populaire mais également faire connaître aux salariés leur propre image et leur communauté d'intérêt, au-delà de la caricature des moyennes officielles.

En Suisse, nous aimons les chiffres lorsqu'il s'agit de faire les comptes, pas pour mieux connaître les gens. Nous savons tout sur les cheptels bovin, ovin, caprin du pays, peu sur ses habitants. Et l'effort remarquable du MPF depuis quinze ans pour mettre à jour la réalité sociale de Suisse romande est resté solitaire. Les organisations syndicales sont muettes et se contentent des chiffres officiels. Les pouvoirs publics sondent le citoyen en cachette — est-ce pour mieux le piéger ? — pour savoir s'il est mûr pour l'ONU ou quels sont ses désirs en matière d'économie. Les marchands de lessive et de boissons gazeuses dépensent des millions pour capter nos penchants les plus cachés. Même les universitaires — eux au moins, il faut le dire, publient leurs conclusions... mais des années après l'enquête ! — sont au rendez-

vous de cette psychanalyse collective. Et si le pékin est sollicité pour une heure d'« interview », il n'aura guère le loisir de prendre connaissance des résultats. De l'information confisquée. Chapeau donc au MPF qui, seul, a à cœur de restituer aux gens leur propre image.

Vélodéfense

Le cycliste vit la Porsche surgir sur sa gauche et continuer à foncer comme si lui et son engin n'existaient pas ; et déjà il se voyait sur un lit d'hôpital...

Son vélo heurta la voiture de plein fouet, lui-même vola par-dessus le capot, et sans trop savoir comment, se retrouva de l'autre côté, mais sur ses deux pieds.

Il se retourna vers le véhicule qui avait failli le tuer ; la rage au cœur, sauta à deux pieds sur le capot rutilant... et rejoignit son véhicule. Le chauffeur de la Porsche, le cul collé sur son siège, le regarda s'éloigner sans réagir.

L'incident s'est effectivement passé à Genève, l'un de ces derniers jours, et il est peu banal ; non par le danger extrême couru par le cycliste, mais par la réaction de ce dernier. Verra-t-on se lever une révolte du gibier — piétons, cyclistes — que des autorités complaisantes, le TCS aussi, à coup de routes express, de vitesse (maxi) minimum, de campagnes d'intoxication, rabattent sous les roues des automobilistes. Une chasse dont les bilans chaque jour reproduits dans nos journaux ne peuvent que faire monter le rouge de la honte sur les visages des membres de la « bande à Baader », des Brigades rouges et des trafiquants d'héroïne réunis.

Quel splendide retournement ce serait si tous ceux qu'on pourchasse sur les passages pour piétons, qu'on coince contre les trottoirs, passaient à l'attaque pour obtenir que la ville livrée aujourd'hui aux maniaques de l'automobile leur soit rendue.